

Colloque

LE SPECTRE DE L'INDIGNE : RÉFLEXIONS JURIDIQUES AUTOUR DE LA MORT

14 mars 2025

Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke
Salle multifonctionnelle (A9-162) et sur Teams

Comment le droit réagit-il quand l'indignité côtoie la mort? Afin de contribuer à la réflexion sur le thème de la dignité dans le contexte de la mort, ce colloque vise à regarder de l'autre côté du miroir en analysant comment les comportements indignes sont sanctionnés par le droit dans ce contexte. Par la figure du spectre, évoquant le défunt, c'est principalement l'indignité à son égard, alors qu'il était vivant, ou à l'égard de ses restes, maintenant qu'il est décédé, qui est analysée. La personne décédée peut également subir, dans la mort, les conséquences de son comportement indigne. Cette analyse, fondée d'abord en droit civil québécois, nous amènera au-delà, notamment en droit comparé.

Usherbrooke.ca/droit/spectre-indigne

Information et inscription



Direction scientifique : **Marie-Pierre Robert**, professeure et doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et **Mariève Lacroix**, professeure à la Faculté de droit, section de droit civil, de l'Université d'Ottawa

